



Postulat du groupe MISE

Pour des arbres d'ombrage dans les espaces publics de la commune de Fully

Au XIX siècle les villes ont entrepris des programmes de plantation d'arbres et des développements de parcs au sein des centres villes. Il s'agissait à l'époque d'améliorer l'air des villes qui était devenu irrespirable à cause des fumées issues de la combustion du charbon, largement utilisé pour le chauffage et l'industrie. Aujourd'hui, nous avons presque oublié pourquoi la place de Rome, la place Centrale et la place de l'Eglise de Martigny sont ombragées par de magnifiques arbres, quelques fois centenaires.

Les arbres ont un rôle bénéfique pour l'esprit, ils provoquent des sentiments positifs, atténuent les émotions négatives telles que la peur, la colère et la tristesse, peuvent bloquer ou réduire les pensées générant des tensions nerveuses (Bory, 2000). Les arbres jouent un rôle d'isolation phonique, notamment contre le trafic routier, sont décoratifs et rassurants. Ils luttent contre la pollution de l'air, ils consomment le CO₂, produisent de l'oxygène et neutralisent de nombreux polluants gazeux, tout en interceptant les particules transportées dans les airs. Mais surtout, ils créent de l'ombre et rafraîchissent l'air. *"Par une chaude journée d'été, il peut faire jusqu'à 15°C de moins à l'ombre d'un arbre comparé à la température régnant sur une surface en asphalte exposée au soleil"* écrit Urs Rüttimann le rédacteur en chef de la revue horticole romande, qui rapporte une étude de l'Institut bavarois pour la viticulture et l'horticulture sur l'utilisation des arbres en ville.

Et c'est notamment pour cette dernière qualité, créer de l'ombre que la plantation d'arbres à Fully prendra tout son sens. Avec le réchauffement climatique, les températures de 35 à 40°C ne seront plus des événements extraordinaires, mais risquent bien de devenir des températures courantes de nos étés. En aménageant des espaces verts avec des arbres dans notre commune, nous favoriserons un climat plus agréable, qui sera très recherché en été, tout en favorisant la biodiversité.

Le cimetière, la place St-Symphorien, la place devant la salle de gym de Charnot sont des espaces publics de Fully qui manquent aujourd'hui cruellement d'arbres pour l'ombrage.

De tous temps l'homme a créé des espaces verts dans les cités, pensez aux jardins de Babylone, à Central Park à New York et même si le jardin d'Eden existe déjà à Fully, quelques nouvelles zones de verdure seront des plus appréciées dans notre commune.

Le MISE demande à la commune de Fully, d'inscrire dans le cahier des charges de chaque aménagement d'espaces publics, la plantation d'arbres ainsi que d'étudier les possibilités d'implantation d'arbres pour l'ombrage à proximité des divers espaces publics que sont le cimetière, la places St-Symphorien et la place de la pétanque.

Fully, le 12 novembre 2019

Le MISE

Vincent Günther

Sandrine Perruchoud

Laurent Ballif

Mathieu Bessero-Belti

Benoît Wiblé

Jonas Carron

Jérôme Borgeat

Christophe Thétaz